

Maintenance des Matériels

Option Matériels Agricoles

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Maintenance des Matériels » exerce ses activités dans la maintenance, le développement et la distribution des matériels agricoles.



OBJECTIFS

Les matériels agricoles sont de plus en plus complexes et l'évolution de leurs technologies est de plus en plus rapide. L'informatique et l'électronique y contribuent largement.

Le titulaire du baccalauréat professionnel « Maintenance des Matériels » est chargé, seul ou au sein d'une équipe, d'assurer :

- la maintenance et le contrôle des performances du matériel,
- l'intervention, le diagnostic, la réparation, les réglages et le contrôle,
- le conseil technique auprès des intervenants,
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs,
- la communication avec les services de l'entreprise et avec les partenaires extérieurs.

Dans son domaine d'activité, il doit être capable d'utiliser les outils informatiques et de maîtriser une langue étrangère.

En conséquence, selon les spécificités matérielles ou environnementales de l'option préparée, le titulaire du baccalauréat professionnel « Maintenance des Matériels » est capable :

- d'accueillir, de conseiller le client et de réceptionner le matériel ;
- d'effectuer un diagnostic en utilisant les outils dédiés ou non ;
- d'intervenir sur le matériel ;
- de contrôler les performances du matériel ;
- de rendre compte de ses activités développées en application des objectifs visant la qualité totale.

POUR ALLER + LOIN...

Après le bac Professionnel MDM, une poursuite d'étude est envisageable vers les diplômes suivants : BTSA Génie Des Équipements Agricole (GDEA) par la voie de l'apprentissage sur le site de Précieux.

Organisation

- 50 % du temps en enseignement littéraire, scientifique et économique appliqués au secteur de la Maintenance Des Matériels.
- 30 % du temps de formation en enseignement de la maintenance et de la technologique des matériels sur les plateaux techniques du site de Précieux.
- 20 % du temps de formation en entreprise du secteur de la Maintenance Des Matériels. (Une partie des compétences étant acquises en entreprise, les stages se déroulent intégralement hors vacances scolaires).

Évaluation et délivrance du diplôme

- Le bilan des compétences acquises pendant la formation en Maintenance Des Matériels est réalisé pour partie, sous la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF), ainsi que sous la forme d'un examen ponctuel en fin de formation.
- L'évaluation des compétences professionnelles (Technologie et maintenance des matériels) occupe une part importante du Contrôle en Cours de Formation. Cette évaluation est réalisée au lycée, en présence de professionnels de la Maintenance Des Matériels et sur le site de l'entreprise d'accueil avec le responsable de l'entreprise.



Aide Personnalisée et Individualisée (A.P.I)

Il est proposé une aide personnalisée pour :

- Renforcer les compétences transversales : perfectionner ses méthodes de travail, gagner en autonomie
- Bénéficier d'un soutien ou d'un approfondissement adapté
- Réfléchir à son projet de formation et professionnel, choisir son orientation.



Conditions d'admission

Pour l'entrée en 2nde MDM, les jeunes proviennent de 3^ème du collège et de 3^ème Enseignement Agricole suite à l'affectation selon la procédure académique AFFELNET...
Pour l'entrée en 1^ère : secondes professionnelles spécifiques avec procédure « Passerelle ».

Il est conseillé aux élèves intéressés de prendre contact avec l'établissement ou de venir à la Journée Portes Ouvertes. Le candidat suit ensuite la procédure AFFELNET via son établissement d'origine.

➤ Des moyens matériels et humains pertinents sont dégagés pour répondre aux besoins des élèves :

- un entretien individuel avec un enseignant en début d'année
- 2 h hebdomadaire d'accompagnement personnalisé
- Une équipe de 16 enseignants de 14 disciplines différentes
- Un décloisonnement des élèves par groupes de besoin
- Des ateliers actualisés et progressifs tout au long de l'année dans les domaines du soutien et de l'approfondissement disciplinaire, de la méthodologie, de l'aide à l'orientation et au projet professionnel.
- Un livret d'accompagnement personnalisé.



Contenu de la formation

Modules d'enseignements généraux

- Français • Histoire-géographie • Education civique
- Arts appliqués • Langue vivante • Santé/prévention/environnement • Mathématiques
- Sciences-physique • Economie-gestion • EPS

Modules d'enseignements professionnels •

- Physique appliquée • Informatique • Construction
- Moteur • Hydraulique • transmission • Electricité
- Electronique • Mise en oeuvre des matériels • Métallerie

Lycée
agricole
Enseignement & formation

Ghislain FAVERGEAT

Coordinateur de la classe de 2nde PRO
ghislain.favergeat@educagri.fr
04 77 97 72 00

Frédérique TATOT

Directrice-adjointe
frederique.tatot@educagri.fr
04 77 97 72 00
